



*Lettre d'information n° 2 - Décembre 2019*

## **TOP DÉPART** *pour les travaux à Challes !*

Installation des échafaudages, premiers déménagements, visite du logement témoin... Depuis la mi-novembre, le chantier de réhabilitation est bel et bien lancé à Challes ! Objectif : proposer des logements performants, confortables et agréables à vivre !

Fin prévisionnelle des travaux : février 2021

### **/// Allée 37 - c'est parti** *pour 8 semaines de travaux !*

Le chantier de réhabilitation des 3 bâtiments de l'allée de Challes a été lancé à la mi-novembre ! Et c'est au niveau de l'allée 37 que les travaux ont démarré. Le 18 novembre, les locataires concernés ont quitté leur appartement pour permettre l'intervention des entreprises. Ils se sont installés à quelques mètres de là, toujours à Challes, dans un logement-relais meublé mis à disposition le temps des travaux (6 à 8 semaines).

Après l'allée n°37, les travaux seront réalisés allée par allée, dans l'ordre suivant :



### *Mieux comprendre les travaux* *grâce au logement témoin*

Les 14 et 15 novembre dernier, les locataires ont pu prendre la mesure des travaux qui seront réalisés dans leur appartement en visitant le logement témoin : remplacement des portes et fenêtres, installation d'une VMC et de volets roulants PVC, rénovation de la cuisine et de la salle de bains, suppression du cumulus...



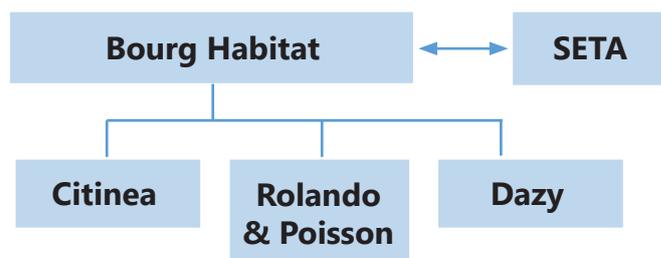
## Qui fait quoi pendant les travaux ?

Pour mener à bien le projet de réhabilitation de la résidence Challes, Bourg Habitat est assisté par le bureau d'études **SETA**, maître d'œuvre. Son rôle est notamment de s'assurer que les travaux sont correctement exécutés.

Plusieurs entreprises interviennent sur le chantier :

- **Citinea** pour la rénovation des logements et l'embellissement des parties communes ;
- **Rolando & Poisson** au niveau des façades ;
- **Dazy** pour les travaux de la toiture.

Les entreprises travaillent sur site du lundi au vendredi de 7h à 18h. Pour contacter l'équipe-travaux, vous pouvez vous rendre au bureau de chantier (allée n°37 au rez-de-chaussée) ou appeler directement le **06 71 57 99 82**.



### RAPPEL

**Le gaz de ville sera coupé dans tous les logements à partir du XX/XX/2019.**

Pour le bon déroulement du chantier, merci de contacter votre fournisseur de gaz afin de **résilier votre abonnement**.

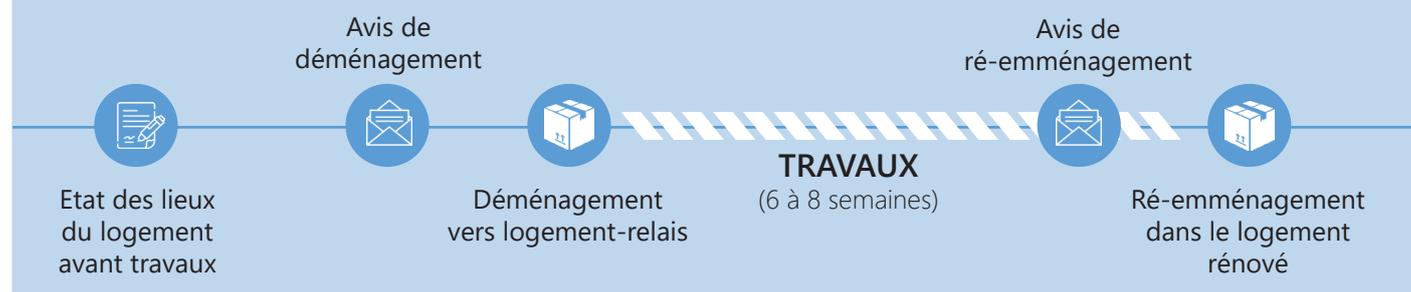
## Pourquoi un déménagement ?

Pour réaliser les travaux, l'eau et l'électricité doivent être coupées dans les logements. Cela rend nécessaire le déménagement temporaire des locataires, au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Tous sont relogés au sein de la résidence Challes, dans un appartement-relais adapté et entièrement

équipé. Cela leur permet de n'emporter avec eux que leurs effets personnels.

Si besoin, Citinea peut leur fournir les cartons et les accompagner dans leurs démarches administratives (contrat eau, électricité, téléphone).

### Les déménagements, comment ça se passe ?



L'opération de réhabilitation « Allée de Challes » est réalisée dans le cadre du projet de rénovation urbaine « Pont des Chèvres / Santos-Dumont ». Partenaires du projet :



La lettre d'information du projet de réhabilitation « Allée de Challes » est éditée par Bourg Habitat, Office Public de l'Habitat de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse.

**Conception-rédaction** : Pôle Communication de Bourg Habitat (16 avenue Maginot 01000 Bourg-en-Bresse) **Illustrations** : Bourg Habitat **Date de parution** : décembre 2019.

**Contact** : info@bourg-habitat.com  
Centre de relation clientèle : **04 74 21 20 20**